

|  |
| --- |
| **Service de l’énergie opérationnelle**  **Centre de soutien technique et administratif**  **Bureau achats** |

|  |  |
| --- | --- |
| ACCORD-CADRE  **ACTE D’ENGAGEMENT** | ATTRI1 |

|  |
| --- |
| **A - Objet de l’acte d’engagement** |

**** Objet du marché public :

**Fourniture de matériels industriels pour la mise aux normes des stations-service du SEO.**

**** Cet acte d'engagement correspond aux lots ci-dessous du marché :

*(Cocher les cases correspondantes.)*

Lot 1 : Réservoirs ;

Lot 2 : Réseau et distribution de carburant ;

Lot 3 : Tuyauteries ;

Lot 4 : Equipements de lutte contre l’incendie ;

Lot 5 : Téléjauge ;

Lot 6 : Système d’information et bornes de gestion.

|  |
| --- |
| **B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire** |

## B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l’accord-cadre suivantes :

le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) n°DAF\_2025\_001054 et ses annexes :

1. dématérialisation des factures ;
2. demande de prolongation de délai ;
3. courriels et points de contact ;
4. renseignements complémentaires ;
5. liste des stations-service ;
6. annexe 6 « clauses administratives propre au lot n°6 »

le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du lot n°1 réservoirs ;

le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du lot n°2 réseaux et distribution de carburants ;

le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du lot n°3 tuyauteries ;

le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du lot n°4 équipements de lutte contre l’incendie ;

le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du lot n°5 téléjauge ;

le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du lot n°6 système d'information et bornes de gestion ;

le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services 2021 approuvé le 1er avril 2021 ;

Autres :……………………………………………………………………………………………

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués en annexes au présent acte d’engagement suivant les lots ;

taux de la TVA : taux en vigueur au moment de la facturation.

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :**

*(En cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché ou de l’accord-cadre, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint avec mandataire solidaire OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

Il est rappelé que lors de la notification du marché, la forme du groupement exigée est le groupement solidaire, ou à défaut le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si nécessaire, une mise au point sera effectuée.

Par ailleurs, la constitution du groupement doit être identique à celle du groupement admis en phase de candidatures sauf cas particuliers prévus par le Code de la commande publique, notamment les articles L.2141-13, R. 2142-26.

**RÉpartition des prestations entre les membres du groupement**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres****du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**B3 - Compte (s) à créditer :**

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal - RIB.)*

**** Nom de l’établissement bancaire :

**** Numéro de compte :

**B4 - Avance***(*[*article R. 2191-3*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*ou* [*article R. 2391-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728493&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*du Code de la commande publique)*

Le taux de l’avance est de 10% du montant du bon de commande toutes taxes comprises, pour chaque bon de commande d’un montant supérieur à 50 000 € HT et d’une durée supérieure à deux mois. Pour les petites et moyennes entreprises, le taux de l’avance sera de 30%.

Ce taux est calculé selon les modalités des articles R.2191-6 et suivants du CCP.

Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI

*(Cocher la case correspondante.)*

#### B5 - Durée d’exécution du marché :

Chaque lot est conclu pour une durée de soixante (60) mois fermes.

#### La durée de l'accord-cadre court à compter de sa date de notification.

#### B6 – Délais d’exécution des prestations

Les délais d’approvisionnement des fournitures et des prestations afférentes sont indiqués par la titulaire dans les annexes 7 à 12 à l’acte d’engagement. Le titulaire est tenu de respecter les délais maximums fixés par l’acheteur dans ces annexes. Ces délais courent à compter de la date de notification du bon de commande et son exprimés en jours ouvrés.

Concernant les lots 1, 2, 4 et 5 les délais d’exécution prendront en compte le ou les délais des fournitures concernées ainsi que les délais de transport.

Les périodes de fermeture pour congés annuels du titulaire ne sont pas neutralisés pour le décompte des délais d’approvisionnement et d'exécution des prestations. Le titulaire indique ces périodes de fermeture dans l’annexe 4 au CCAP « Renseignements complémentaires ».

Le dépassement des délais maximum indiqués dans les annexes 7 à 12 à l’acte d’engagement entraîne l'application des clauses relatives aux pénalités du présent CCAP à l'article 9.12.

|  |
| --- |
| **C - Signature du marché ou de l’accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement** |

**C1 – Signature du marché ou de l’accord-cadre par le titulaire individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  | Signature électronique obligatoire |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**C2 – Signature du marché ou de l’accord-cadre en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du Code de la commande publique)*:*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

Conjoint OU  Solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

Pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;   
*(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

Pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

*(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

Ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

Donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

|  |
| --- |
| D - Identification et signature de l’acheteur |

#  Désignation de l’acheteur

1. Centre de Soutien Technique et Administratif
2. Bureau Achats – Section Infrastructure
3. 47 rue Sainte Catherine - Caserne Thiry
4. Course spéciale 60016 - 54035 NancyCEDEX
5. Tél : 03 83 19 35 48
6. [isabelle.guide-forest@intradef.gouv.fr](mailto:valentin.matondo-mouadi@intradef.gouv.fr)

[csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr)

**** Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

L’ingénieur en chef de première classe Hugues GAULTIER de la FERRIÈRE

Commandant du centre de soutien technique et administratif

Origine de son pouvoir de signature : a été nommé représentant du pouvoir adjudicateur au sens du code de la commande publique.

**** Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’[article R.2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du Code de la commande publique

1. Centre de Soutien Technique et Administratif (CSTA)
2. Bureau Achats – Section Infrastructure
3. 47 rue Sainte Catherine - Caserne Thiry
4. Course spéciale 60016 - 54035 Nancy CEDEX

# Tél : 03 83 19 35 48

# [isabelle.guide-forest@intradef.gouv.fr](mailto:isabelle.guide-forest@intradef.gouv.fr)

# [csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr)

**** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

Direction Régionale des Finances Publiques en Lorraine

Service dépenses militaires

1 rue François de Curel

B.P. 41054 57 036 METZ Cedex

La présente offre est acceptée avec les annexes suivantes :

*(Cocher la case correspondante.)*

Pour les lots suivants :

Lot 1 : Réservoirs ;

Lot 2 : Réseau et distribution de carburant ;

Lot 3 : Tuyauteries ;

Lot 4 : Equipements de lutte contre l’incendie ;

Lot 5 : Téléjauge ;

Lot 6 : Système d’information et bornes de gestion.

Sont applicables les annexes du présent acte d’engagement suivant les lots pour lesquels le soumissionnaire est retenu :

Annexes tarifaires au présent acte d’engagement

Annexes délais au présent acte d’engagement

**Le n° de marché est le suivant :**

**Le n° d’engagement juridique est le suivant :**

Dans le cas de la communication d’un acte d’engagement valablement signé par le soumissionnaire transmis avec son offre, une décision du représentant du pouvoir adjudicateur (RPA) peut être émise afin de préciser les éléments contenus au présent bloc « D » pour indiquer les lots pour lesquels l’offre est retenue ainsi que les n° de marché et d’EJ. Dans ce cas, la décision du RPA constitue une annexe au présent acte d’engagement.

**Pour l’État et ses établissements :**

*Ce document est signé par voie électronique*

*par le représentant du pouvoir adjudicateur*

|  |
| --- |
| **E - Notification du marché au titulaire** |

**La notification interviendra par voie électronique via le site Internet de la PLACE.**

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. La date de notification du marché correspond à la date de l’avis de réception du courriel de notification envoyé via la PLACE.